

Pourquoi nous prescrivons le baclofène pour traiter les malades alcooliques

Malgré ses effets indésirables, cette molécule efficace donne des résultats spectaculaires

Collectif

Pascal Gache, médecin alcoologue à Genève ; Renaud de Beaurepaire, psychiatre au Groupe hospitalier Paul-Guiraud à Villejuif ; Bernard Joussaume, médecin généraliste à Bandol ; Philippe Jaury, professeur de médecine générale à Paris-Descartes ; Annie Rapp, médecin psychothérapeute à Paris ; Patrick de la Selle, médecin généraliste à Montpellier et Claude Bronner, médecin généraliste à Strasbourg

Dans le traitement de l'alcoolisme, le baclofène suscite de réels espoirs. Ancienne molécule dont les propriétés étonnantes n'ont cessé d'être explorées par plusieurs équipes de chercheurs depuis plus de quarante ans, son intérêt est revenu au premier plan avec la publication par le professeur Olivier Ameisen d'un article dans une revue internationale d'alcoologie en 2004, suivi par un livre grand public (*Le Dernier Verre*, Denoël, 2008).

Que dit le professeur Ameisen ? Qu'il s'est libéré de son addiction à l'alcool en prenant de fortes doses de baclofène (environ 4 fois la dose habituelle) et qu'il a pu ainsi en finir avec son « craving » c'est-à-dire son envie irrésistible de boire de l'alcool. Jusqu'à ce jour, aucun des traitements qu'il avait suivis ne l'avait véritablement aidé ni éloigné de l'alcool. Il restait obsédé par une envie de boire qui le tenaillait et mettait en échec toutes ses tentatives d'abstinence prolongée. Olivier Ameisen ajoute même que, grâce à ce médicament, il est devenu indifférent à l'alcool, c'est-à-dire que l'alcool n'occupe plus ses pensées et que fort de cette indifférence, il peut lorsqu'il le veut, boire de l'alcool sans crainte de rechuter.

Joli pavé dans la mare de l'alcoologie, le dogme de l'abstinence nécessaire à toute entreprise de traitement de la dépendance à l'alcool allait-il voler en éclats à la suite de cette description d'une autoguérison ? La publication du livre a provoqué de formidables attentes chez les patients et des levers de bouclier en masse chez les professionnels impliqués dans les soins aux malades alcooliques.

Issus d'horizons médicaux différents, certains d'entre nous prescrivent régulièrement cette molécule depuis 2006 selon les recommandations d'Ameisen. Nous avons tous observé, parfois incrédules, des revirements de situation particulièrement spectaculaires et quasiment inédits dans nos expériences de médecins. Malgré les mises en garde des différentes autorités sanitaires, nous avons jugé utile de continuer à prescrire du baclofène parce que l'alcoolisme est une maladie grave et potentiellement mortelle qui détruit quotidiennement des centaines de vies. Nous avons pesé en nos âmes et consciences les risques et les bénéfices, et nous avons tranché pour une balance très en faveur du baclofène.

Le baclofène constitue par ailleurs un espoir dans les autres addictions mais les données sont trop parcelaires pour en dire plus. Le baclofène est-il pour autant la solution universelle à toutes les addictions, une panacée qui guérirait tout, tabac, héroïne, cocaïne, cannabis, etc. ? Non, bien sûr ! Nous ne voulons pas laisser croire cela. Faut-il rappeler que supprimer l'alcool ne supprime pas forcément cette sensation de vide plus ou moins conscient que l'alcool était censé combler.

Nous ne voulons pas être des marchands d'illusions, nous voulons que des études aient lieu pour conforter notre impression clinique très positive. Nous voulons dire la vérité sur les possibilités de succès, mais aussi d'échec, lorsqu'un patient souhaite entreprendre un traitement par le baclofène.

En effet, les doses nécessaires sont à l'origine d'effets indésirables parfois si gênants qu'ils obligent environ un quart des patients, pourtant très motivés, à arrêter leur traitement. Pour ceux qui poursuivront le trai-

« Nous ne voulons pas être des marchands d'illusions, nous voulons que des études aient lieu pour conforter notre impression clinique très positive »

tement, deux tiers à trois quarts tireront un réel bénéfice du traitement. Au total, sur 100 patients qui essaieront le baclofène, la moitié diminuera considérablement, ou arrêtera sa consommation d'alcool, c'est au minimum deux fois mieux qu'avec les traitements habituels. Les praticiens français, suisses et américains interrogés disent peu ou prou la même chose en termes de résultats.

Pour répondre aux innombrables demandes, un groupe de patients et de soignants a créé en 2010 l'association Aubes (www.alcool-et-baclofene.fr). Son objectif est de promouvoir la prescription de baclofène. Ce militantisme ressemble à celui en faveur des traitements de substitution à l'héroïne il y a vingt-cinq ans. Il existe aujourd'hui sur la Toile, des forums, des sites, des blogs, qui diffusent les informations sur le baclofène, mettent en contact malades et médecins et redonnent espoir à des patients souvent découragés, désabusés et bien souvent en rupture professionnelle et familiale à cause de l'alcool.

Le baclofène permet-il pour autant de se passer de toute autre forme d'aide ? Non, bien sûr ! Il permet à tout le moins aux personnes enfin débarrassées de leur « craving » de consacrer leur énergie à se rétablir physiquement et psychologiquement avec l'aide de professionnels de santé et des addictions, de groupes d'entraide, de psychothérapeutes si besoin.

Le traitement de baclofène redonne aux malades alcooliques la possibilité de penser leur vie, on oserait dire de panser leur vie. Les résultats des études en cours nous aideront à trouver la place qui lui revient dans l'arsenal thérapeutique de l'alcoolisme. Et attendant nous continuerons de le prescrire et d'adapter ce traitement au cas par cas. ■

L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a publié, en juin 2011, un point d'information rappelant que le bénéfice de cette molécule pour traiter l'alcoolisme n'a pas été démontré et qu'une étude clinique doit être menée

Face les a

Robe

Préside de M&

L''at no Et: pa (S& cé

principales a Moody's, ont te souveraine plus de 75 fo mises sous su la baisse des j obligations d'

C'est un vr à propos de la gations et des du rôle des mêmes. Plutô ces des march fonction de ce jours fait, cet tions davanta tateurs que de

Le 17 janvier centrale euro interrogé : « C se demander importantes ? les agences de ves dans le ch. de l'Union eur

Selon une centrale europ significative. gations d'Etat et des perspe tions sont par cas d'annonc beaucoup me positifs. En d'a notation, à tra tes souverain comporter être le reflet.

Ces dégrad l'Europe. S&P: d'analyste pol Pendant que 2011 sur le plaf cé de dégrade menaces fond sur la situati S&P déclarait américaine n ment changé.

Souvenez-v annonçait mai tions du Trésor